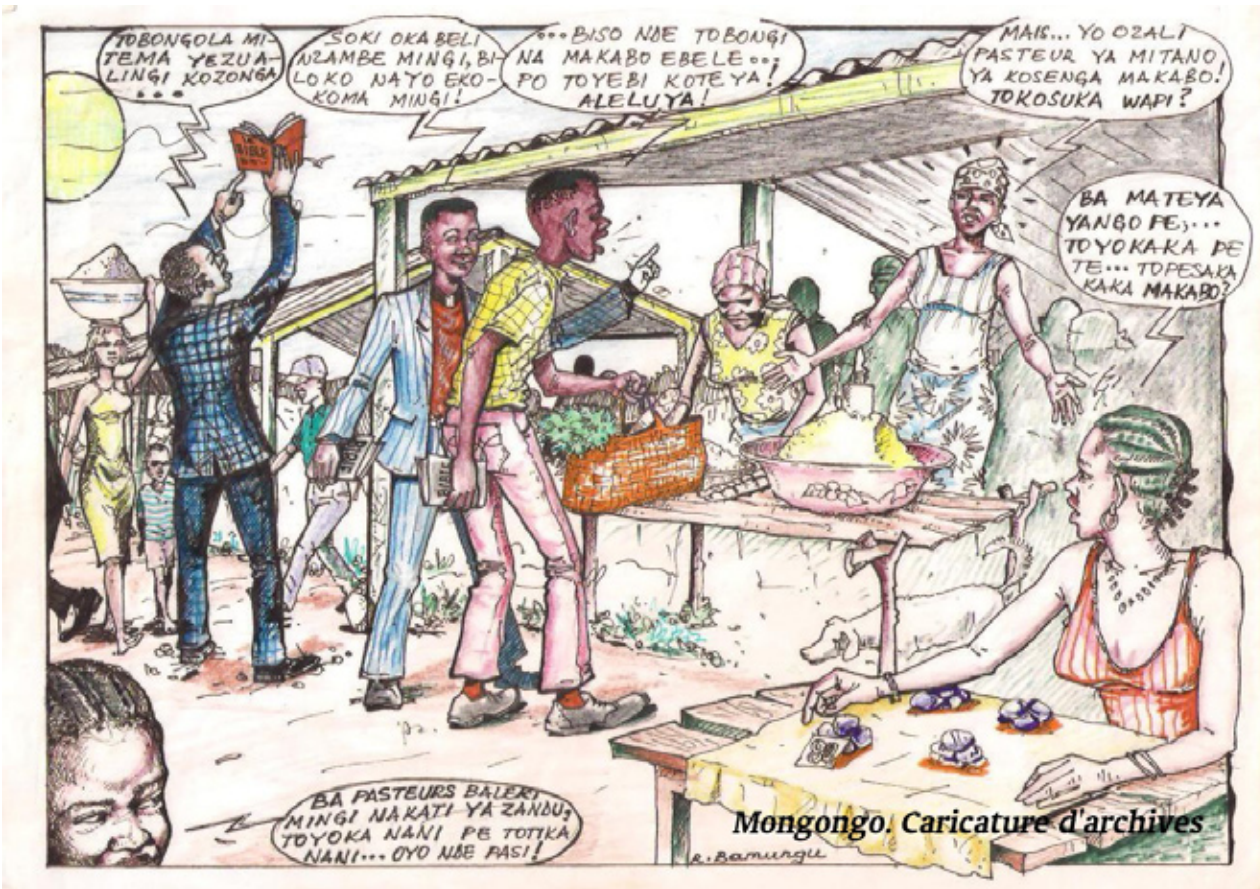


## Réglementer les prêches dans les marchés

En quête d'argent, de nombreux pasteurs investissent les marchés toute la journée pour prêcher, se disputant parfois entre eux. Les commerçants aimeraient que leurs passages soient réglementés. Ce qui est fait dans un marché à la satisfaction de tous.



patienter" se réjouit Jacques Momondo, un évangéliste. "Trois pasteurs viennent d'être interdits de prêcher au marché pour une durée déterminée pour non respect de la mesure" informe le gérant qui surveille personnellement le respect strict de la mesure. Selon le pasteur Okama Germain de l'église Bethe Saida de Mangobo, qui estime que cette offrande est une rémunération de son travail, le gérant a bien fait de restaurer l'ordre car d'autres prédicateurs n'ont pas d'églises. Madame Maguy, vendeuse du marché 11<sup>ème</sup> avenue Tshopo. "Je regrette que les pasteurs qui prônent l'unité, l'entente, l'humilité, charité... salissent le nom de Dieu pour l'argent".

Finis les temps où chacun venait à son gré sillonner les allées. Bible en mains, ces prédicateurs criaient, chantaient, prêchaient à plusieurs au même moment. Difficile alors pour les commerçants d'écouter la totalité du message. "Nous ne savons pas qui écouter pour le moment l'un prêche ici l'autre là bas. Un désordre total au marché", se plaint un commerçant. Ils se déplacent pour toucher tout le monde. Le clou de la cérémonie, c'est la récolte de l'offrande dans tout le marché. "Ils sont parfois quatre dans les rayons sans se signaler au bureau du marché. Certains utilisent des mégaphones. Ils viennent selon leur emploi de temps" explique Kaisala Fataki, gérant du marché "Limanga ya Nse" dans la Commune Mangobo. Il hésite cependant à réglementer car les commerçants fidèles vont le qualifier de mécréant.

**Dieu ou l'argent ?**

Depuis le mois d'avril, le gérant du marché de la 11<sup>ème</sup> avenue Tshopo réglemente le temps et le jour des prédications des pasteurs dans son marché. M. Sikilini Bikili, le gérant, explique que cette mesure est prise après que deux pasteurs se soient chamaillés en public pour le partage de l'offrande le 3 mars. Désormais, les hommes de Dieu prêcheront à tour de rôle. Le prédicateur doit obtenir l'autorisation du gérant et un macaron. Il dispose de 90 minutes. Un ordre rétabli qui réjouit les vendeuses et certains pasteurs. "Depuis cette initiative, les choses marchent bien. Si l'un prêche l'autre doit

Les marchés municipaux et le marché central sont ainsi pris d'assaut du matin au soir par des pasteurs. Ici, les gérants n'ont pas encore réglementés. Chacun y vient quand il veut, prêche et récolte l'argent. Pendant plusieurs heures, il sectionne les phrases de l'évangile en marchant pour atteindre tous les rayons. Si cette marchande écoute : "Dieu est amour"; c'est une autre qui entendra "Dieu t'aime". Toutes ces prêches se résument autour du thème de donner à Dieu car Dieu vous rendra au centuple, semer pour récolter: "c'est lui qui te donne le souffle de vie, te donne la force de commercer et te protège contre le mauvais sort du marché, c'est lui qui oriente les clients".

Ces prédicateurs exploitent tous les versets bibliques qui montrent qu'il faut donner à Dieu même le peu qu'on a. Epuiées par des problèmes quotidiens de la vie, la précarité et soucieuses d'être bénies, ces vendeuses ne résistent pas.

Les prédicateurs savent qu'elles ne peuvent pas manquer de billets des banques car elles vendent. Un vrai champ de récolte (Chamba) comme aiment le dire les commerçants face aux agents du fisc qui les imposent.

"Ces pasteurs au lieu de prêcher la repentance des âmes, se lancent dans les débats doctrinaux et des quolibets contre d'autres Eglises ou religions", regrette une commerçante. Selon Honorine Kalokola, vendeuse de haricot, ces prêches distraient parfois et donnent l'occasion aux voleurs d'opérer. "Nous sommes fatigués. La finalité de toutes les prédications, c'est d'avoir de l'argent" se lamente Jacques Kolamba. il se demande cependant qui interdira la présence de ces pasteurs dans les marchés dans une ville où s'opposer à la parole d'un homme de Dieu est perçu comme signe de malédiction ou d'anti-christ.

Armand Kitoko

### A LIRE EN PAGE...

**2** - Paul Lolenga, handicapé et informaticien apprécié

**3** - LA VILLE EN BREF  
- Deux journalistes détenus en prison

**4** - Sud-Kivu/Le mariage précoce et forcé déshumanise la femme  
- Uvira/Enregistrer son enfant à l'Etat civil est une obligation légale

**5** - La glace pour refroidir la boisson aussi rare que le couran  
- Commune Makiso/Litoi, un marché de bois célèbre

**6** - Mieux formés, les éleveurs gagnent plus

**7** - Jiwe la kuleta baridi kwa pombe ni ngumu kuipata kama umeme  
- Matumizi sawa ya mahubiri katika ma soko

**8** - Commune Makiso/Litoi, zando ekende nsango mpo ya boteki nzete  
- Kotia molongo o mateya o zando

## La loi sanctionne les conducteurs-éclabousseurs

(RCN J&D-InfoSud/Syfia/Mepad) A Kisangani, depuis peu, les conducteurs de motos ou de voitures qui éclaboussent les piétons payent des amendes. Les victimes sont plus nombreuses à se plaindre à la police ou à la justice, mais cette infraction reste peu connue ou négligée du grand public.

Eclabousser quelqu'un lorsqu'on roule à vive allure en voiture ou en moto paraît banal. Pourtant, c'est une infraction punie par la loi. Le registre du Tribunal de grande instance de Kisangani a ainsi enregistré 15 condamnations pour ce motif en 2011 contre 4 en 2010. "J'ai payé 50 \$ au commissariat de police de Mangobo pour avoir souillé le pantalon d'un monsieur sur la route de l'orphelinat en janvier dernier", explique Léopold Mwarabu, chauffeur depuis 30 ans. Si lui reconnaît qu'éclabousser quelqu'un est une infraction, de nombreux autres

conducteurs ne le savent pas. "J'ai payé 20 \$ et acheté du savon à un monsieur pour avoir souillé son pantalon et sa chemise en décembre dernier sur la route de l'église Saint Joseph", raconte Lobanga. Chauffeur d'une entreprise de la place rencontré au parking de la 13<sup>ème</sup> avenue Tshopo, il refuse cependant de considérer ce fait, "bénin" selon lui, comme une infraction.

Amendes et réparation du préjudice causé "Cette infraction est négligée par beaucoup des gens. Certains préfèrent s'arranger à l'amiable", affirme

(suite à lire page 2)

# Paul Lolenga, handicapé et informaticien apprécié

(Syfia Kisangani/Médias pour la paix et la démocratie) Marié et père de quatre enfants, Paul s'est forgé ces dernières années à Kisangani une réputation en maintenance informatique, après des études d'électricité réussies. Chaque jour, grâce à son travail de formateur et de responsable, il démontre que le handicap n'est pas une fatalité.



© Mongongo

Trois étagères, chargées d'ordinateurs, d'unités centrales, d'écrans de téléviseurs... Bienvenue à Kisangani, dans le bureau de Paul Lolenga, 42 ans. Marié et père de quatre enfants, ce bel homme de petite taille se déplace en accrochant avec ses mains robustes une jambe à sa canne apprivoisée depuis l'enfance. Suivi de quelques clients, il s'assoit à la table encombrée de matériels informatiques. Paul dirige les services de réparation, d'Internet et de bureautique du Centre Simama (pour la rééducation des personnes vivant avec handicap). "Le matin, nous identifions les pannes et recevons les clients. L'après-midi et des fois la nuit, c'est la réparation", révèle-t-il,

tout en blaguant avec un valide qui vient d'entrer. A son contact, les stagiaires apprennent, comme en témoigne Augustin Kanda, 56 ans : "Je travaille avec lui depuis 2006. Je ne l'ai jamais vu se fâcher, même si tu comprends mal ses enseignements." Paul compte cinq collaborateurs dont un valide et deux femmes.

**Nombreux préjugés, aucune rancune**  
Une reconnaissance, après son parcours du combattant... En 1983, il arrive 1er à un test d'admission en 3<sup>ème</sup> électricité dans un Institut. N'eût été un père religieux, le préfet lui aurait refusé l'admission au motif qu'il ne saurait monter en hauteur pour faire des installations électriques. En 1987,

il obtient son diplôme d'Etat. Il est ensuite 1er à un test d'embauche d'électricien dans une société de textile, mais il se voit refuser le contrat pour la même raison. Il s'en ira, inconsolable, malgré les 100 \$ et les deux ballots de pagnes remis pour lui faire oublier sa peine. "Ce jour-là, mon père et moi avons été très tristes. Je n'ai pas pu manger de la journée", confie-t-il.

Paul se ressaisit rapidement et se remet à fond dans la réparation électronique avec l'aide du Centre Simama et de l'association Fraternité chrétienne pour les personnes vivant avec handicap. Il a, en plus, une autre corde à son arc, maîtrisant le fonctionnement technique d'une chaîne de radio diffusion. Il assurera ainsi la maintenance de la Radio Télévision Amani (RTA) pendant environ 10 ans.

Son passage de l'électronique à l'informatique se fait en 2000 au hasard de la réparation de trois écrans d'ordinateurs que des pères du Sacré Cœur de Jésus sont sur le point de mettre de côté. Désireux de se perfectionner, Paul propose de sacrifier son salaire pour apprendre la maintenance. En 2006, le Centre Simama obtient pour lui une bourse de l'ambassade canadienne pour trois ans d'études informatiques à Kinshasa. Depuis son retour chez lui à Kisangani, il dit ne garder aucune rancune contre "ceux qui l'ont pris pour un électricien incapable."

## Formateur modèle

Paul Lolenga préfère regarder devant lui et se concentrer sur ses activités actuelles. Derrière l'informaticien, se cache aujourd'hui un formateur et un dirigeant qui ne cherche pas à concentrer tous les pouvoirs. "Il m'a confié les finances, la réception et le cybercafé, par souci de transparence", témoigne Roger Mbula. Une approche et des compétences largement appréciées. Des prêtres et des cadres de services de l'Etat viennent ici se familiariser à l'informatique. En 2010, trois travailleurs de l'Office congolais de contrôle (OCC) ont par exemple appris à bien utiliser un clavier. "Je ne savais pas grand-chose. Aujourd'hui, en plus d'être administratif, je répare les ordinateurs", témoigne un de ces apprenants, Bernard Ngabo.

Certains clients reprochent cependant à Paul de réparer lentement ou comprennent difficilement les prix qu'il leur demande. "Les pièces de rechange sont difficiles à trouver", répond-il. Même s'il rencontre encore des difficultés au quotidien, Paul a dépassé étonnamment le complexe qu'ont beaucoup d'autres handicapés physiques. Pour Jean-Marie Moma, administrateur gestionnaire du Centre Simama, il est donc un modèle par excellence. "Toutefois, je le trouve trop généreux pour connaître ses vrais amis", avertit Jean-Marie.

Jean Fundi Kiparamoto

(suite de la une)

## (La loi sanctionne ... éclabousseurs)

Serge Bompeng'o, juge président au Tribunal de grande instance de Kisangani. L'article 51 du Code pénal classe pourtant cette infraction dans la liste des violences légères et souillure volontaire et le punit de sept jours de prison et d'une amende pouvant aller de 10 à 1 000 \$ avec, en plus, un dédommagement financier pour les habits souillés par l'eau boueuse ou autres. En général, la police ou le juge privilégie les amendes et la réparation du préjudice causé. Observant, l'augmentation du nombre de plaintes devant les tribunaux, les activistes des droits humains se félicitent de cette culture judiciaire qui s'enracine peu à peu. "Cela est due à la connaissance des droits par la population. Ces condamnations avertissent les conducteurs ignorants qu'une loi protégeant les piétons existe en RD Congo", se réjouit Ferdinand Ntabyo, coordonnateur de Congo en images (CIM), une ONG d'éducation civique. "C'est un policier de roulage qui m'a informé que souiller quelqu'un avec sa voiture est une infraction. Je vais à mon tour en parler à mon entourage", explique Jean Lombo victime d'éclaboussement en février dernier. Simon Bana, de la clinique juridique, exhorte la population à saisir la justice en cas de violation de ces droits.

Maguy Libebele



Boulevard du 30 juin à Kisangani © Mongongo

## LA VILLE EN BREF

# Deux journalistes détenus en prison

**Depuis le 9 mai, Mbuyi Mukadi et Sébastien Mulamba, journalistes de Kisangani News, un journal paraissant à Kisangani sont détenus à la prison centrale de Kisangani. Les organisations de défense des droits de journalistes (UNPC, OMEC, SNPP, JED) exigent leur libération.**

## UNION NATIONALE DE LA PRESSE DU CONGO SECTION DE LA PROVINCE ORIENTALE COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Union Nationale de la Presse du Congo/section de la Province Orientale annonce avec regret à tous les professionnels des médias de la ville de Kisangani l'arrestation à la police de renseignement (DRAS) depuis hier mercredi 09 mai 2012 vers 17h30' des journalistes Sébastien Mulamba et Mbuyi Mukadi du journal Kisangani News.

L'UNPC/P.O s'est entretenue cet avant-midi avec ces deux confrères au commandement ville de la police. Ils ont indiqué avoir été roués des coups par la police au moment de leur arrestation, menottés et conduits à la DRAS comme des vulgaires citoyens. Ils ont en outre indiqué qu'ils sont poursuivis pour avoir publié un article mettant en cause l'honorable député national Alphonse Awenze Makiaba, l' élu de Kisangani pour avoir pris la femme d'autrui. L'UNPC/P.O constate malheureusement que cette arrestation intervient avant même la publication du droit de réponse remis par l'avocat conseil de l'honorable précitée à la rédaction de ce journal.

Pendant ce temps, l'UNPC/P.O s'inquiète et dénonce vigoureusement la manière dont ces deux confrères ont été arrêtés. Pour mémoire, Sébastien Mulamba et Mbuyi Mukadi ont été appelé par un point focal de l'honorable député national Alphonse Awenze Makiab, pour leur remettre un article à paraître dans la nouvelle publication de Kisangani News. A peine arrivés au lieu de rendez-vous, des policiers les ont encerclés puis arrêtés sur présentation d'une simple convocation et conduit à la police DRS située sur l'avenue des Erables dans la commune Makiso.

L'UNPC/P.O condamne fermement la procédure ayant conduit à cette arrestation. Elle soutient qu'une invitation expédiée vers 17 heures ne peut en aucun cas autoriser l'arrestation d'une quelconque personne et, au delà des heures de service.

L'UNPC/P.O constate que l'audition de nos confrères a eu lieu hier mercredi 09 mai 2012 vers 20 heures dans un bureau sans électricité et sans la présence des avocats des personnes poursuivies et en l'absence du plaignant ou de son représentant.

Tout en demandant à la justice de faire son travail, l'UNPC /P.O prie instamment les autorités locales de prêter une attention soutenue et d'user de leur sagesse légendaire pour le dénouement heureux de ce dossier qui oppose à peine l'honorable député national Alphonse Awenze Makiaba, l' élu de la ville Kisangani à la presse. Chacun y trouvera son compte.

En définitive, l'UNPC/P.O dénonce et condamne avec sa dernière énergie la manière dont les éléments de la police en général et en particulier ceux de services spécialisés procèdent à l'arrestation des journalistes dans la ville de Kisangani.

Ainsi fait à Kisangani, le 10 mai 2012  
Norbert KISANGA , Secrétaire

### Réactions du député Alfonse Awenze après l'arrestation de deux journalistes

Lors d'un Point de presse le samedi 12 mai dans un hôtel de la place, Gilbert Kalombo, conseiller politique du député Alfonse Awenze Makiaba (n°48), a précisé que le député a porté plainte contre le Journal Kisangani News, parce que l'information diffusée contient des propos mensongers. *"Si nous avons saisi les tribunaux, c'est par rapport aux injures lancés contre lui dans le journal (Journal Kisangani News, n°4 du 15 avril, sous le titre : Folie du pouvoir : l'honorable Awenze dépouille monsieur Lokadi de sa femme Ekodi Liliane, ndlr) qui ont un caractère infractionnel"*, dit-il.

En outre, le député est indigné de retrouver des propos qui auraient été tenus contre sa personne lors d'une séance plénière à huis clos au palais du peuple à Kinshasa. Selon lui, au cours de la plénière, un député souhaitait voir les émoluments des parlementaires augmentés à 10 voire 12 000 \$. Cependant, réagissant à la motion, l'honorable Awenze, lui, aurait proposé que si la hausse était adoptée, que les parlementaires n'en perçoivent que 4 000 \$ afin que les 8000 \$ restant de l'ensemble des députés et sénateurs, soient déversés dans les enveloppes salariales des enseignants, policiers, militaires,... c'est ainsi que certains députés s'étaient employés à lui lancer des menaces et proférer des propos injurieux.

### Unikis : Restaurants de fortune et bistrot pullulent au campus

Cette année, plus de dix restaurants se sont implantés non loin du Complexe Elungu, un Home d'étudiants. Des bureaux avec ordinateurs, photocopieuses, des boutiques également se sont installés sur ce lieu appelé communément "cité Toengaho," du nom du Recteur. Séparés par deux avenues, ces restaurants aident de nombreux étudiants à se restaurer pendant les heures des pauses. Le riz au ponde ou au haricot à 700 fc, un prix abordable mais pas toujours à la portée de tous. Certains étudiants internés qui habitent les homes, souvent sans soutien familial, ne préparent plus. Ils préfèrent manger dans ces Malewa (restaurants de fortune) que de réunir l'argent pour faire la cuisine très coûteuse. *"Pendant les examens, je n'ai pas le temps de préparer. J'achète la nourriture cuite"*, explique un étudiant sortant d'un restaurant avec son assiette de riz au ponde dans le sachet. Certains étudiants se saoulent également pendant les heures cours.

Mais les pensionnaires des homes et des étudiants qui relisent leurs notes le soir se plaignent des musiques assourdissantes jouées par certaines buvettes. Pourtant, à la porte de chaque bistrot est affiché un communiqué interdisant de jouer de la musique à tue-tête. Selon Bernard Amaku, maire du bloc E au Complexe Elungu, ces commerces n'ont également pas des poubelles appropriées. Les déchets dégagent une odeur nauséabonde.

Judith Basubi

### Commune Mangobo/La Regideso prime ses meilleurs clients

Le 22 mars, l'agence locale de la Régie de distribution d'eau (REGIDESO) de la commune Mangobo au quartier Matete a organisé une tombola pour récompenser ses fidèles abonnés. Seuls ceux qui payent régulièrement leurs factures étaient sélectionnés. A l'issue du tirage 56 abonnés ont reçu des prix. Litolombo Jeanne, une sexagénaire a gagné un congélateur. D'autres des téléviseurs, ventilateurs... Dans ce coin, de nombreuses personnes rechignent à se raccorder en eau à la Regideso. D'autres préfèrent puiser l'eau chez les voisins ou utiliser l'eau de puits.

Selon Chadala Shabani, directeur provincial de la REGIDESO cette action s'inscrit dans le cadre de promotion de la vente d'eau sur le marché pour inciter les clients à payer régulièrement leurs factures. Depuis cette tombola, le nombre de clients qui s'acquittent régulièrement de leurs factures est passé de 56 à 490 au mois de mars. Mais quelques abonnés jugent les factures exorbitantes par rapport à leur revenu. Faute de compteur, ils payent le forfait.

Le paiement des factures permet à cette entreprise d'étendre la fourniture d'eau dans les nouveaux quartiers comme Kapalata sur la rive droite de la rivière Tshopo et Motumbe dans la commune Makiso. Il permet également de remplacer de vieilles tuyauteries rouillées qui salissent parfois l'eau pourtant sortie propre de l'usine de traitement.

Jhon Sindani

### Cité de Yangambi : des sinistrés dorment à la belle étoile

Depuis le jeudi 19 avril, 20 ménages d'environ 150 personnes dorment sous des hagars des bambous dans la localité de Yangambi-Lokele, à 3 km de la cité de Yangambi à 90 km à l'Ouest de Kisangani en aval du Fleuve Congo. Un vent violent a soufflé pendant qu'il pleuvait abondamment sur cette localité située au bord du fleuve et a emporté les toitures de 25 maisons en terres battues et brique adobe. *"Nous avons tout perdu. Les lits, les habits, les filets de pêche... sont enfouis sous les décombres. Pendant la journée, moi, ma femme et mes 6 enfants restons sur un hangar de bambous. La nuit, nous étalons nos nattes dans le salon d'un voisin"*, témoigne Georges Lisuli Baelongandi, une victime. Ceux qui n'ont où dormir passent la nuit à la belle étoile sous ces hangars exposés au froid. Tous ont besoin d'aide.

Certains habitants croient à un mauvais sort. Mais Bassai Ba Loimba, inspecteur de l'agriculture du district de la Tshopo, pense qu'il s'agit des conséquences du changement climatique dû à la coupe abusive des arbres. Selon Gode Semeli, commissaire de District adjointe, les autorités de la Province sont déjà informées.

Sylvain Loula

## Sud-Kivu

# Le mariage précoce et forcé déshumanise la femme

**(RCN J&D-InfoSud/Syfia) Se marier avant l'âge légal est plutôt fréquent dans plusieurs groupements du Sud-Kivu. Une pratique encouragée par les coutumes et l'ignorance de la loi qui interdit les mariages précoces. Des ONG locales informent les citoyens sur les méfaits de ces mariages.**

**A** 16 ans, Neema Ndamuso<sup>1</sup> est déjà mère d'une fillette de six mois et porte actuellement une grossesse de quatre mois... "Mon mari tient à ce que j'accouche rapidement d'un garçon... Sinon, il va me répudier!", s'inquiète-t-elle. La loi n° 09/001, portant protection de l'enfant du 10 janvier 2009 définit pourtant un enfant comme "toute personne âgée de moins de 18 ans": "Les fiançailles et les mariages d'enfants sont interdits (...). Les parents ont le devoir de prendre soin de leurs enfants et d'assurer leur protection contre tout acte de violence tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du foyer".

Autre texte, la loi n° 87-010 du 25 avril 2003, portant Code de la famille dispose (article 352) que "l'homme avant 18 ans révolus, la femme avant 15 ans révolus, ne peuvent contracter de mariage." Seul le tribunal de paix peut en principe accorder des dispenses d'âge pour "des motifs graves". Quant au Code pénal, "il érige le mariage précoce comme une infraction, explique le bâtonnier Claude Bagayamukwe. Est punie d'une peine de un à douze ans de servitude pénale et d'une amende ne pouvant être inférieure à cent mille Francs congolais constants, toute personne qui, exerçant l'autorité parentale ou tutélaire sur une personne mineure ou majeure, l'aura donnée en mariage, ou en vue de celui-ci, ou l'aura contrainte à se marier". La peine est doublée "lorsqu'il s'agit d'une personne âgée de moins de 18 ans".

Dans les faits, lorsque des jeunes viennent solliciter l'inscription à l'état civil alors que, mineurs, ils sont déjà mariés, l'autorité peut émanciper les conjoints en validant leur mariage. Ils ont alors, devant la loi, les mêmes droits que les personnes majeures. Pour en finir avec un litige entre deux familles, des autorités judiciaires de Nzibira (à Walungu), à l'ouest de Bukavu, ont par exemple cautionné l'apurement de la dette par le versement de la dot des filles mineures.

Dans le groupement de Luhago, à Nindja, en territoire de Kabare, à 80 km au nord de Bukavu, les filles sont en général perçues par leurs papas comme une richesse. "Certains les utilisent comme une monnaie d'échange ou de l'argent comptant. Pour payer ses dettes auprès d'un herboriste qui l'avait soigné, un habitant du groupement de Luhago a par exemple

forcé sa fille de 10 ans à se marier avec le fils de son créancier!", dénonce Venantie Bisimwa, secrétaire exécutive du Réseau des femmes pour le développement et la paix (RFDP).

## "Pesanteur de la coutume et ignorance"

Maintenues dans l'ignorance, les filles ne connaissent généralement pas leurs droits. Dans la plupart des chefferies éloignées de la ville, leur scolarisation se limite au niveau du primaire, plus rarement à deux ans de plus de cycle secondaire. Ainsi, bien que, dans les villages, garçons et filles s'équivalent en nombre, "dans le groupement de Luhago, où les mariages précoces des filles sont légion, seules 30 filles ont terminé l'école secondaire ces 20 dernières années pour une population de 20 000 habitants", avance un rapport du RFDP.

"La pesanteur de la coutume et l'ignorance des lois par certains chefs locaux et par les parents entretiennent ces violences contre les filles", dénonce V. Bisimwa.

Les victimes de mariages précoces arrêtent les études et subissent d'autres violences une fois mariées : bastonnades, privation de nourriture, injures publiques, expulsion du toit conjugal, etc. "Ayant un faible accès aux revenus, les femmes mariées avant l'âge légal restent pauvres et répondent difficilement à leurs besoins élémentaires", résume Agnès Sadiki, présidente du Caucus des femmes. Toute leur vie, elles dépendent entièrement du mari ou de leur belle famille.

Plusieurs OSC tentent de faire évoluer les mentalités. "Nous organisons des émissions participatives sur la lutte contre les mariages précoces et ses conséquences néfastes sur la vie de la femme", explique Rideldine Katabesha, chargée de programme à l'Association des femmes des médias (AFEM/Sud-Kivu). De son côté, Laissez l'Afrique vivre (LAV) organise des formations sur les techniques de lutte contre les violences faites à la femme. Sostène Kubisa Muzenende, secrétaire général de cette ONG locale, explique : "Dans les écoles, auprès des chefs coutumiers, chez les responsables des Eglises et les creuseurs de minerais, nous insistons sur la nécessité d'éviter les mariages précoces."

Furaha Chitera

<sup>1</sup>Neema Ndamuso est un nom d'emprunt

## Uvira

## Enregistrer son enfant à l'Etat civil est une obligation légale

**(RCN J&D-InfoSud/Syfia/PML) A Uvira, peu de parents déclarent leurs enfants à l'Etat civil. Pourtant, depuis 2009, la loi permet d'enregistrer gratuitement un nouveau-né dans les 90 jours qui suivent sa naissance. Passé ce délai, un jugement supplétif exigeant de l'argent et du temps est obligatoire.**

**«**Le Code de la famille, en son article 116, dispose que toute naissance doit être déclarée à l'officier de l'Etat civil de la résidence du père ou de la mère dans les 30 jours qui suivent, explique à ses étudiants un enseignant de droit dans une institution universitaire d'Uvira (Sud-Kivu). Il poursuit : La loi n°09/001 du 10 janvier 2009 portant protection de l'enfant (article 16) a élargi ce délai à 90 jours. Je suis surpris par le manque d'engouement des parents à s'acquiescer de ce noble devoir qui ne coûte pourtant aucun sou... Les étudiants répliquent en disant que nombreux d'entre eux n'ont jamais été enregistrés. L'un d'eux prétend même : "L'actuel chef de l'Etat a obtenu son jugement supplétif (unique manière d'enregistrer un enfant hors délai, Ndlr) la veille de son élection en 2006. Donc, ce n'est pas très grave..."

Des sources de l'Etat civil, on apprend qu'à Uvira, en 2008, seuls 1 969 enfants ont été enregistrés sur 6 874 naissances (moins d'1 sur 3). Ils étaient à peine plus nombreux en 2009, après la promulgation de la nouvelle loi et le délai supplémentaire accordé : 2 168 sur 6 903 naissances. Face à cette situation, le président du TGI déclare : "Les OSC, à l'instar des radios communautaires de la place, devraient informer sans relâche les parents pour éviter les conséquences qui découlent de cette négligence. Enregistrer son enfant est une marque d'amour indéfectible envers sa progéniture. C'est aussi respecter ses droits." Juridiquement en effet, les enfants non enregistrés n'existent pas, car ils ne sont jamais nés.

### Jusqu'à 350 \$ pour les retardataires

Beaucoup de parents hors-délais sont ensuite obligés d'avoir recours au jugement supplétif lorsqu'ils veulent obtenir des allocations familiales ou des documents pour aller à l'étranger. Le temps de la procédure dépend du temps que les parents mettent pour payer les frais et amener les documents retirés à la maternité. La procédure est plus rapide quand ils prennent un avocat,

mais prend en moyenne généralement un mois. Sans cette assistance, les parents dépensent autour de 150 \$, avec, cela peut coûter autour de 350 \$.

Certains ont donc compris qu'il était préférable d'enregistrer dans les temps leur enfant. "Ceux qui ne le font pas ont ensuite des difficultés pour prouver l'âge de leurs filles, surtout lors des procès sur les violences sexuelles en cas de doute sur la minorité de celles-ci", explique Merlin Malinga, en essayant de convaincre son voisin. D'autres avancent des difficultés matérielles pour ne pas le faire : "Les bureaux de l'Etat civil sont éloignés des résidences des parents", justifie le docteur Amani Mujiriro, père d'une fille de 3 ans pas encore officiellement enregistrée. De son côté, Bernard Mashongo, neuf fois père, avoue n'avoir fait enregistrer qu'un seul de ses enfants, car il ignorait la procédure et le caractère gratuit de cet acte. Il ajoute que beaucoup de ses voisins sont dans la même situation. Jacques Mbale, défenseur des droits de l'Homme et père de 5 enfants, dit lui connaître cette procédure et son importance, mais il oublie parfois de le faire... "Dans ma famille, seuls deux de mes enfants sont déclarés."

### Radios et associations

Carlos w'Elongo, déterminé à chercher des moyens pour que son seul enfant non enregistré (sur quatre au total), obtienne un jugement supplétif, cite les Burundais en exemple. Eux qui, selon lui, se feraient un devoir de déclarer systématiquement leurs enfants. En RDC, des incitations en ce sens existent pourtant. Oswald Mutandi de la Commission diocésaine justice et paix (CDJP/Uvira) est père de trois enfants, tous enregistrés à l'Etat civil : "C'est grâce à la sensibilisation par la radio que je connais cet acte. Il me permet de prouver l'âge et la nationalité des enfants" Pour lui, les lois doivent être suffisamment vulgarisées, avant de les opposer à tous. Il est à ce titre mécontent que la proposition de la

CDJP/Bukavu à l'Assemblée provinciale de voter un édit portant dérogation d'enregistrement des enfants à l'Etat civil se fasse au-delà du délai en vue d'éviter les jugements supplétifs ne soit pas tombée dans des oreilles attentives.

Ayant observé le manque d'engouement des parents, Arche d'alliance aide notamment les rapatriés à obtenir des jugements supplétifs. Un avocat a été recruté à cette fin. Ceux qui ne sont pas pris en charge par cette organisation congolaise de défense des droits de l'Homme, parviennent difficilement à réunir les sommes nécessaires. Et maintiennent ainsi leurs enfants dans l'illégalité.

Robert Shemamba

### ABONNEMENT

Pour encourager l'équipe des journalistes de Mongongo dans leur travail de vous informer régulièrement en toute indépendance de ce qui se passe dans votre milieu proche, souscrivez un abonnement de soutien.

#### Tarif des abonnements

- Abonnement ordinaire : 1 an (24 numéros) : 30 \$  
- Abonnement de soutien : 1 an (24 numéros) : 50 \$ minimum

#### Abonnements payables :

- Au journal Mongongo, 1/A, Avenue Tshatshi à côté de Bego Congo, Commune Makiso  
Mail : journal\_mungongo\_kis@yahoo.fr  
- Gertrude Nabiata, +243 (0) 85 338 06 84.  
- Jimmy Bakelenge, +243 (0) 85 338 93 25.  
- A Syfia international, 20 rue du Carré du Roi, 34000 Montpellier, France  
Tél : 33 (0) 4 67 52 79 34 Fax : 33 (0) 4 67 52 70 31  
Mail : leplaideur.ilb@wanadoo.fr

#### Références bancaires :

Compte SYFIA INTERNATIONAL Assoc. à la BFCC de Montpellier  
Code RIB : 42559 - 00034 - 21027811202 - 40  
IBAN FR76 4255 9000 3421 0278 1120 240 BIC CCOP-FRPPXXX  
ou Chèque bancaire à l'ordre de SYFIA INTERNATIONAL - Libellé en Euros

# La glace pour refroidir la boisson aussi rare que le courant

**En l'absence de courant, de nombreux bistrotiers cherchent des blocs de glace pour refroidir les boissons. Mais tous n'en trouvent pas car la quantité produite est loin de satisfaire la demande.**



© Mongongo

Vendre la bière ou le sucré est devenu fort rentable à Kisangani. Le nombre de bistrotiers a presque doublé en deux ans. Selon Alonga Mohamed, chef de bureau urbain de l'Economie, la seule commune de Makiso, compte aujourd'hui plus de 50 bistrotiers contre 28

en 2010. Dans les quartiers, de nombreux ménages vendent aussi ces boissons. Ces petits commerçants font cependant face à l'absence ou à l'irrégularité du courant. Ils sont obligés d'utiliser de la glace pour refroidir leurs boissons. Sur les grandes artères, certains mettent des blocs de glace dans des glacières pour garder au frais des boissons sucrées, de l'eau plus longtemps. "Avant nous n'étions pas nombreux à vendre la bière. Et il n'y avait pas de problème d'électricité" témoigne M. Mundeke, ancien vendeur de boissons.

Dès 6 h du matin, tous ces vendeurs investissent la pelouse de la Bralima, l'unique entreprise brassicole de la ville, qui permet à ses nombreux clients, tenanciers de bistrotiers, d'acheter de la glace, vendue à 550 fc le bloc qui permet de rafraîchir durant 24 heures, 120 bouteilles rangées dans un congélateur.

## Augmenter l'offre

Assis sous un arbre, sacs vides en mains, ceux qui ne sont pas sur la liste se disputent pour y inscrire leurs noms pour être servis. "Je suis ici depuis le matin, mais je n'ai pas encore eu la glace" se désole une femme très fatiguée avec son bébé au dos. L'offre est largement insuffisante par rapport à la forte demande. Ici, on produit 300 blocs de glace par jour. Des particuliers qui en vendaient dans de petits bidons à partir de leurs congélateurs ne le font plus faute de courant. D'autres ont eu leurs congélateurs endommagés à cause de coupures intempestives.

M. Tongo, agent de la Bralima explique que la machine n'a pas la capacité de produire plus de glace pour répondre à tous les besoins de la ville. Cependant une usine de production de blocs est en construction dans la ville dans la commune Makiso à côté de l'ancienne résidence du feu président Mobutu.

Armand Kitoko

## Commune Makiso

# Litoi, un marché de bois célèbre

**Très connu pour son approvisionnement de la ville en bois, sticks, braises... le marché Litoi permet à de nombreuses personnes de vivre de leur travail grâce aux rencontres de différents métiers.**

Situé à 500 m du barrage hydroélectrique de la Tshopo, au carrefour entre la route qui mène au pont Tshopo et la route qui débouche droit au rond point Comboni, sur la 7<sup>ème</sup> avenue plateau Boyoma, le marché Litoi est très connu pour son commerce de sticks, bambous, braises, lianes, bois de chauffe... Juste au Beach, on range les stères de bois de chauffages. Au cœur du marché, on étale les sacs des braises. Le long des routes, c'est les sticks pour la construction, bambous, lianes et des roseaux. Baudouin Boliki gérant du marché, déplore que le marché soit exigu surtout quand il y a l'arrivée de deux radeaux et pirogues. Le marché est plein à claquer. "Chaque semaine, nous recevons plus ou moins 1.500 sacs de braises, 1 000 sticks, 1 000 bambous, 1.200 stères de bois" explique-t-il. Pendant la décrue, les voyageurs mettent une à deux semaines pour atteindre Kisangani, quand le barrage est fermé. Pendant l'inondation, ils mettent moins de quatre jours. Pour y arriver, il faut parcourir plus de 200 km. A l'arrivée, le risque d'accident est grand pendant l'accostage. Parfois, le radeau va se cogner au barrage situé non loin du beach. Ce marché aide de nombreux briquetiers à cuire leurs briques, les grilleurs de cabris, les boulangers, les brasseurs de Lotoko (alcool local) à s'approvisionner en bois de chauffe. Les ménagères viennent y chercher des braises. Selon certaines sources, le nom "Litoi", vient d'un homme premier à habiter le lieu et qui avait une oreille coupée.

## Un marché en baisse

Plus la ville s'étend, la demande en bois est forte pour construire. De nouveaux quartiers se



Marché Litoi © Mongongo

créent pour une population estimée à un 1 million d'habitants. Ces bois proviennent des villages (Esangamabe, Alinyama, Alimalisala) en amont de la rivière Tshopo. Depuis des années (37ans), ces matériaux permettent aux habitants de construire des maisons en terres battues. Les bambous servent à clôturer les parcelles. Un véritable lieu d'échange entre de constructeurs, ingénieurs, commerçants, transporteurs à vélos ou charrettes et les ménagères. "A partir de ce petit job, les transporteurs totalisent 5.000 à 10 000fc par jour", explique Corneille Kukia. Au Beach, des porteurs attendent l'arrivée des radeaux et pirogues. Une plaque tournante de rencontres qui permet aujourd'hui la naissance d'un marché pour les quartiers voisins, de restaurants de fortune, bar... Dans ce petit marché côtier récemment créé, de paniers de manioc, poissons, les haricots, les feuilles de manioc... sont vendus.

Mais les commerçants constatent que la demande des sticks et des lianes est en baisse depuis deux ans car les habitants préfèrent construire désormais en dur avec des briques cuites.

John Sindani



## Heureux anniversaire !

En ce 10 mai, la Rédaction du Journal de Mongongo souhaite un heureux anniversaire à Monsieur Raymond Mokeni Ekopikane, opérateur économique et président de la Fédération des entreprises du Congo de la Province Orientale ; le journal salue son engagement pour la relance de l'économie.

**MONGONGO** Journal de proximité

Le Journal Mongongo vous réserve cet espace à un prix défiant toute concurrence pour faire connaître vos produits, votre travail, votre cabinet d'expert, vos publications ... c'est aussi un espace pour souhaiter des anniversaires de naissance, de mariage,... ou présenter des vœux à vos proches, amis, connaissances, partenaires, ... Contactez nous au 081 587 76 37, 085 338 93 25

# Mieux formés, les éleveurs gagnent plus

(Syfia Kisangani/Médias pour la paix et la démocratie) A Kisangani, des éleveurs se forment au contact d'un regroupement paysan. Ils y apprennent à mieux nourrir leurs bêtes et surveiller leurs conditions d'hygiène. Au final, ils ont des animaux en meilleure santé et vivent mieux de leur activité.



Une porcherie à Kisangani © Mongongo

Pour les éleveurs, se former est rapidement rentable. A Kisangani, ils sont plusieurs à en avoir fait dernièrement l'expérience. Début avril, dans l'enceinte de la Caritas, Trésor Muganza a ainsi vendu 250 poules à 15 \$ l'unité. L'an dernier, après avoir été formé sur la filière volaille, il avait acheté 300 poussins à... 3 \$ l'unité. Il a donc multiplié par cinq son investissement et affirme avoir vendu et mangé des œufs pendant six mois.

Mi-mars, ce sont 15 éleveurs de porcs qui ont été formés par l'Union paysanne pour le développement de Kisangani (UPDKIS) au Bureau diocésain de développement. "Nous sommes en pleine période d'épidémies. Nous avons donc invité des éleveurs qui n'ont pas encore été formés", explique l'ingénieur Muganza, président du Réseau des éleveurs de Kisangani (REK) et formateur.

Dans un premier temps, chaque éleveur a décrit les différents symptômes de ses animaux malades : diarrhée blanche, tâches rouges, faiblesse, amaigrissement... "Je viens de perdre les 38 bêtes qui me restaient", déclare Yenga Mangaza. "En moins d'une semaine, 11 de mes bêtes sont mortes d'une espèce de diarrhée. Maintenant, je comprends qu'il s'agissait sans doute de la salmonellose", dit Augustin Wembolua. "Il y a des maladies qui n'ont pas de traitement. D'autres peuvent être soignées", résume l'ingénieur Muganza.

"Ils commencent à m'appeler 'vétérinaire'"

Pour les éleveurs, être capables de déceler les signaux d'alerte est une étape capitale pour ensuite mieux vivre de leur métier. Chez ceux qui ont été formés le taux de mortalité des porcs est de moins d'1 %, alors qu'il est de plus de 4 % chez les autres. Et, celui qui suit à la lettre les conseils reçus et commence avec 5 têtes, en compte en général 30 à 50 au bout d'une année... Denis Lohumbo a une porcherie de 28 têtes, toutes en très bonne santé. "Je paye facilement les 200 à 300 \$ de frais d'études de mon fils à l'Institut supérieur de commerce de Kisangani", se satisfait ce policier en attente de sa retraite. En 2009, quand il avait commencé son élevage avec trois porcs, il avait perdu plus de la moitié ses bêtes à cause des maladies. Grâce à la formation reçue l'année dernière, il n'a connu aucun décès. De son côté, Papa Isaac, formé en décembre dernier, élève à présent une trentaine de porcs, eux aussi en bonne santé : "J'ai vendu 5 bêtes d'au moins 90 kg chacune. Cela m'a rapporté plus de 500 \$ d'un seul coup !"

Certains commencent à soigner eux-mêmes leurs animaux et font ainsi des économies. A l'image de Dieu Merci Kayumba, formé en mars dernier, qui castre désormais seul ses porcs, à Lubunga. Auparavant, il payait au vétérinaire 5 \$ par cochon. "Les éleveurs du quartier que j'assiste commencent à m'appeler vétérinaire", se réjouit-il. Mi-mars, lors de l'atelier, le président du REK a recommandé aux nouveaux éleveurs, de "désinfecter régulièrement leurs porcheries avec de la chaux et d'éviter les bêtes en divagation." Il leur a par ailleurs conseillé de mélanger le son de riz avec du maïs, du soja, des déchets de poissons, les tourteaux, le niébé etc pour bien nourrir leurs bêtes. Les participants ont été très réceptifs. "Je sais aujourd'hui qu'un porc bien nourri peut peser au-delà de 200 kg et peut être vendu à plus au moins 150 \$", a observé Saleh Félix, après avoir raconté qu'il achetait souvent auparavant des bêtes sans les observer.

Indispensable suivi

Après la formation, des pairs éleveurs vont accompagner les nouveaux dans le métier. L'association compte près de 250 de ces membres expérimentés, sur un total d'environ 500 adhérents. Un suivi est en effet indispensable. Toutes les porcheries visitées après la formation ne répondent pas aux critères exigés pour un bon épanouissement des bêtes. "On doit quitter l'élevage par habitude et adopter l'élevage par objectifs", a martelé le formateur, qui a par ailleurs insisté sur la nécessité de "s'attaquer au manque d'hygiène."

Autre difficulté, depuis 2010, les porcs pèsent moins de 130 kg au bout de deux ans d'élevage. Avant, ils atteignaient 250 kg. "C'est parce que les éleveurs ont croisé plusieurs fois les porcs de mêmes souches sans les renouveler", analyse encore l'ingénieur Muganza. Actuellement, le Rek est en contact avec des éleveurs de grandes fermes à Kinshasa pour trouver d'autres souches plus performantes.

Pierre Komba

## COMMUNIQUE DE PRESSE CONJOINT « UNPC » ET « OMEC » Prix de la liberté de presse Lucien TSHIMPUMPU

L'Observatoire des Médias Congolais, OMEC et l'Union Nationale de la Presse du Congo, UNPC portent à la connaissance des professionnels des Médias œuvrant en RDC la création du prix de la liberté de presse dénommé « Prix Lucien TSHIMPUMPU ». Le Prix est ouvert à tout professionnel des médias de nationalité congolaise figurant sur la liste des journalistes travaillant dans une maison de presse légalement établie sur le territoire national ou jouissant de la qualité d'indépendant conformément aux prescrits de l'ordonnance n°081/012 du 02 avril 1981 portant statuts des journalistes œuvrant en République Démocratique du Congo. La 1ère édition sera célébrée le Lundi 23 juillet à l'occasion de la journée nationale de la Presse qui tombe le dimanche 22 juillet.

Ce prix vise à récompenser les professionnels des médias qui se seront distingués dans les catégories ci-après:

Prix retenus :

- Le meilleur débat public (Radio/Télévision),
- La meilleure caricature (presse écrite),
- La meilleure enquête (tous médias),
- Le meilleur éditorial, meilleur reportage, meilleur commentaire ou meilleure interview (autres formats) ;
- La révélation de l'année (Tous médias, réservé aux jeunes journalistes).

### Conditions de participation

- Etre journaliste congolais ;
- Etre détenteur de la carte professionnelle de presse ;
- Ne pas se trouver sous le coup d'une mesure disciplinaire prise au cours de deux dernières années par les organisations professionnelles pour non respect des règles d'éthique et de déontologie ;
- Fournir la preuve de la diffusion effective de ses productions (CD, DVD, coupures de presse) et les déposer dans les délais requis ;
- Présenter deux articles ne dépassant pas 5.000 signes (Presse écrite), deux caricatures (presse écrite) ou deux éléments ne dépassant pas 5 minutes (Radio & Tv) ;
- Les productions écrites ou audiovisuelles visées doivent avoir été diffusées entre le 5 mai 2011 et le 15 juin 2012 ;

- Les productions doivent être déposées soit au siège de l'OMEC (n°33 avenue du Comité Urbain, Commune de la Gombe non loin du Complexe scolaire Manianga), soit encore au siège de l'UNPC (avenue de la Presse, Immeuble Muanda, 2ème étage appartements 21 et 22, Commune de la Gombe en face de Botour, derrière l'Hôtel Memling) ;
- Les documents proposés au concours deviennent la propriété de l'OMEC et de l'UNPC ;
- La date limite du dépôt des productions est fixée au 15 juin 2012 à 12h00'.

Fait à Kinshasa, le 03 mai 2012

# Jiwe la kuleta baridi kwa pombe ni ngumu kuipata kama umeme

**Kwa ukosefu ya umeme, mahali nyingi ya uzishaji ya pombe imetafuta mawe ya baridi kwa kuleta baridi ku pombe. Lakini wote wanaozipata sababu idadi inatengenezwa ni mbali kufuraisha ombi.**

**K**uuzisha pombe ama pombe ya sukali imeleta faida zaidi hapa kisangani. Hesabu ya mahali ya kuuzisha pombe imeongezeka zaidi mara mbili miaka mbili. Kufwatana namasemi ya bwana Alonga Mohamed, msimamizi ya ofisi ya uchumi ya mji, mtaa wa Makiso pekee, imehesabu leo zaidi ya manyumba 50 vidi 28 ku mwaka 2010. Ndani ya vijiji, ma jamaa nyingi wameuzisha pia pombe. Wachuuzi wadogo hawa wapepiganisha ukosefu ya umeme na kutokufika kila mara kwa umeme kwa mawe ya baridi. Wameitaji kutumiya jiwe ya baridi juu ya kuleta baridikwa pombe zao. Ku njia kubwa, wamoja wanatiya baridi ku pombe ya sukali, maji ndani ya sanduku inaolinda baridi ama glacière (juu ibaki bari-diimefaa kuweka jiwe ya baridi ndani ya sanduku isiyo towa baridi lakini yalinda tu baridi wakati mrefu. "Mbele hatukukuwa wengi kwa kuuzisha pombe. Na hakukuwa tatizo ya umeme" ushaidi ya bwana Mundekemchuuzi wa zamani wa pombe. Toka alfajiri mapema, wachuuzi wote wamejaa kwa uwanja ya Bralima, moja kampuni ya



© Mongongo

pombe ya mji, inaoruhusu kwa wanunuwaji wake, wenyi mahali ya kuuzisha pombe kwa kununuwa jiwe la baridi, imeuzwa kwa feza ya kongo 550kwa jiwe yenye kuleta baridi muda wa saa24, machupa 120 ikipangwa ndani yachombo moja ya baridi ama congelateur.

mawe mengi kwa kuleta jibu kwa maombi ya mji. Baadaye shirika moja ya kutengeza mawe ya baridi itasimikwa siku ijao ndani ya mji mtaa Makiso kuelekeana na makao ya zamani ya marehemu raisi Mobutu.

**Armand Kitoko**

## Zidisha kutoa

Kuketi chini ya mti, masaki ya wazi mikononi, wasioandikoshwa kwa daftari wanagombea juu waandikishwe sababu ya kupata mawe. "Niko hapa toka hasubui, lakiniyipata bado jiwe" akisikitika mke moja mwenyi kuchoka na mtoto mgonkoni. Kutoa ni chini zaidi kufwatana na ombi. hapa, wanafanya mawe 300 ya baridi kila siku. Watu pekee wanauzisha ndani ya majelekeni ndogo tokeya ma chombo yao ya baridi ama congelateur hawa fanye tena sababu ya ukosefuya umeme. Wengine walipoteza vyombo yao ya baridi kuharibika sababu ya makato kila mara ya umeme.

Bwana Tongo, mjumbe wa Bralima amejulisha ya kama chombo ya kutengeneza mawe ama machine haina nguvu ya kufanya

# Matumizi sawa ya mahubiri katika ma soko

**Hamu ya feza, wa pasta wengi wameingiya mchana wote ndani ya ma soko kwa kuhubiri, na wakibishana kati yao. Wachuuzi wametamani waeshimu saa zao ya mahubiri. Inaofanyika kwa soko moja ikifuraisha wote.**

**T**oka mwezi wa inne, msimamizi wa soko ya 11 av mtaa Tshopo amepanga saa na siku ya mahubiri ya ma pasta kwa soko yake. Bwana Sikilini Bikili, msimamizi, amefasiria ya kama mpango huo ulichukukiwa kiisha ugonvi kati ya wa pasta wa wawili mbele ya watu juu ya mgao ya sadakaya tarehe tatu mwezi wa tatu. Toka pale, watumishi wa Mungu watahubiri kila mtu na zamu yake. Atakaubiri Imefaa awe mbele na ruhusa ya msimamizi wa soko pia kitambulisho moja. Na amepewa dakika makumi tisa. Usalama imeridishwa yenye kufuraisha wachuuzi pia wa pasta wamoja. "Toka mpango huo vimeendelea vizuri katika soko. Kaama moja ameubiri, mwengine amesubiri. Furaha ya bwana Jacques Momondo, mwe enjili." Wapasta tatu wamepigwa makufuri ya kuto kuubiri katika soko kwa muda sababu kuto kueshimo mpango "amejulisha msimamizi wa soko mwenyi binfsi kufwata mpango. Pasta Okama Germa in wakanisa Bethe Saida ya Mangobo, akihakikisha ya kama sadaka ni malipo ya kazi yake, msimamizi amefanya vizuri kurudisha usalama sababu wa hubiri wengine hawana kanisa. Bibi Maguy, mchuuzi wa soko ya 11 avenue Tshopo" Nimesikitika sababu wa pasta wanao hubiri juu umoja, mapatano, kujishusha mapendo.... Wamezaraulisha jina la Mungu sababu ya feza. Mwisho ya wakati ambao kila moja alikuwa na fika kwa mapenzi yake kutembeya kila ya mapito. Bibilia mkononi, wahubiri wale wakilalamika, kiimba, wakihubiri wote wakati moja. Kugumu kwa wachuuzi kusikiya yote ya ujumbe. "Hatutambuwe nani kumusikia wakayi moja anhubiri hapa wengine kule. Foja mno katika soko," akiuzunka mchuuzi moja. wanatembeya juu ya kugusa mtu wote. Wapo hatanne kwa njia moja bila hata kijulisha ofisi ya soko. Wamoja wanatumio vyombo ya saiti megaphones. Wamefika kufwatanana kutumia wakati yao wenyewe akifasiria bwana Kaisala Fataki, msimamizi wa soko limanga mtaa Mangobo. Ameshita

baadae kwa kutia mpango sababu wachuuzi waminifu watmuona mubaya.

## Mungu ama feza ?

Masoko za mitaa na soko kubwa imeshambuliwa asubui mpaka magari na wa pasta. Hapo, wasimamizi bado kuleta mpango. Kila moja amefika wakatiamependa, anahubiri na kukongola feza. Wakati mrefu, amechaguwa mistari ya enjiliakitembeya kwa kufika popote. Na mchuuzi huyu akisiya : "Mungu ni mapendo, na ni mwengine atasikia "Mungu anakupenda". Mahubiri hiyo yote imsema tu juu ya fikara ya kuleta kwa Mungu sababu Mungu atakurudishia mara, mia, panda juu uvune : yeye ndiye amekulinga, amekuletea pumzi ya maisha, amekuletea nguvu yauchuuzi na amekulinga na bahati mbaya ya soko, na amekutumia wanunuaji."

Wahubiri hawa wametumia mistari yote ya bibilia yenye kuonesha ya kama inafaa kutowa kwa Mungu hata kidigo unayo. Kuchoka na mambo za kila siku ya maisha, umaskini na uba ya kupata baraka, wachuuzi hawa hawa shite.

Wahubiri wamefahamu hawakose feza sababu wanauzisha. Shamba bora ya mazuno kama vile wachuuzi wanapenda kuwasemeya watumishi wa kodi wanowagandamiza.

"Wa pasta wangahubiri kutubu ya mioyo, wamejilaza katika mabishano ya dini na na mambo mengine vidi ya makanisa ao madi-ni zingine" amesikitika mchuuzi moja. Kufwatana na bibi Honore Kalokola, mchuuzi ya maharagi, mahubiri hayo yamepitisha watu na kuleta na fasi ya wezi kuiba. "Tumechoka. Msingi ya mahubiri yote, ni kupata feza" akiuzika Jacques Kolamba. Amejuliza nani atakae kataza wa pasta hawa kufika ku ma soko ndani ya mji kwenye ukipinga kwa semi ya mtu wa Mungu ya meonekana kama alama ya alana ao asiye mpenda Kristu.

**Armand Kitoko**

## Commune Makiso

# Litoi, zando ekende nsango mpo ya boteki nzete

**Lolenge eyebana mpo ya boteki biloko biye biwuti na misala mya nzete o engumba Kisangani : nzete ya botongi ndako, makala... zando litoi ezali kosunga bato bayike bazwa mwa mbano o mosala mona obokutanaka na bato ba misala ndenge nandenge.**

Zando litoi eye ezwami o balabala 7 ya quartier plateau Boyoma o nzela ya bokei gbagba tshopo mosika te o litakanelo liye likokamba o nzela ya comboni, yango eyebani mingi mpenza mpo ya mambi ma boteki nzete, bambu, makala, kekele, nkoni mpe biloko bisusu ndenge na ndenge. Obokomaka olibongo okokuta biloko bisili bitandemi lokola : bibolo ya nkoni. O ntei ya zando, bakotanda saki ya makala. O bolai bwa nzela okokuta wana myete nzike mya botongi ndako mitandemi, bambu mpe nzike, kekele mpe imononi wana. Baudouin BOLIKI, mokambi wa zando eye wana, azali komilela 'te zando eleki moke mingi mpenza eleko biloko bikokomaka o libongo na mato. Zando ekotondaka meke. "Mposo, na mposo, tozwaka pene na saki nkoto yoko na nkama itano ya makala, myete mpene na nkoto yoko, ndenge moko mpe lokola mpo na bambu. Ongambo ya nkoni mpene na nkoto yoko na nkama ibale ya nzete" elobaki ye mokambi wa zando litoi. O ntango ya gala to ntango mai makutwamaka, baimobembo bakosalaka mpene na mposo yoko to ibale na nzela mpo ya bokomi o kisangani eleko bakotiyaka kanga buka ya tshopo. O tango ya mpela to inondation, bakosalaka mikolo misato to minei. Esika bakowutaka ezalaka mwa mosika mpene na kilomètre nkama ibale 200 km. Obokomi bwa bango, bateki babikaka o makama ndenge na ndenge ntango bakolingaka kosema olibongo. Eleko esusu yoko lado ikokendeke kotutana na kanga buka ya mongala ya tshopo.

Zando eke ya litoi eye ezwami ongambo ya loboko la mwasi ya mongala tshopo na mpene na metele nkama itano mosika te na kanga buka ya masini ma lotiliki ya tshopo, ezali kosunga batumbi biliki bayike o mosala mwa bango. Batumbi cabri, mapa mpe batuli lotoko basungami mingi na zando ena zambi lya nkoni. Ba mama bakoya bayike kosomba makala. Ndenge eyebisamaki na bato, nkombo litoi ewutaka na moto oyo afandaka wana liboso mpe azalaka na litoi moko likatema.

**Zando bosenga bokutwami**

Lokola engumba kisangani ezali kokola, bosenga bwa nzete mpe bozali kokola mpo ya botongi ndako. Quartiers ya sika mpe izali kobotama mpo motango mokoli mpene na million moko na bato. Nzete iye wana ikowutaka mboka iye izwami olikolo lya mongala ya tshopo : esanga mabe, Ali-nyama, Alimalisala. Uta kala mpene na mibu 37, nzete ina izali kosunga bato mpo ya botongi ndako ya mabele. Bambu ikosunga mpo ya bozangi mapango. Esika mpenza malamumu mpo na bosombitinyi makanisi, mimbongo na ntaka ya batongi, binzeniele, baimombongo, bakumbi mpe basi. "Na mwa mosala moye bakumbi bazali kokokisa 5 000 kino 10 000 fc na mokolo" elobaki Corneille Kukia. O libongo, bamemi mikumba bakozela



Marché Litoi © Mongongo

bokomi bwa lado mpe bwato. Esika mpenza elamu eye elingisi te zando esusu eke ebotama na quartier eye ezwami mpene. Yoko lestola, nganda... mpe lokola imononi wana. O zando eke eye wana okokuta bikolo bya mitoke, mbisi, madesu, mpondu izali kotekama. Kasi boko baimombongo ba moni te bosenga bwa nzete, kekele bokutwami uta mibu mibale mpamba te bato bayike bakomi kolula 'te batonga ndako ya bango na biliki n'esika ya nzete.

John Sindani

## Koteya o zando esengeli na molongo

**Na bolukaka mosolo, ba pasitele bakomi kokende bayike o zando koteyaka liloba lya Nzambe mokolo mobimba eleko esusu kowelanaka o kati ya bango. Baimombongo bazali kolula 'te batia molongo o likambo lyango. Ndenge esalemaki ozando yoko, esepelisaki bato banso.**

Uta sanza ya inei, mokambi wa zando ya balabala zomi na yoko ya etando ya tshopo atia molongo o likambo lya ngonga mpe mokolo mwa boteyi liloba lya Nzambe na bapasitele o zando ekambemi na ye. Mwana mboka Sikilini Bikili, mokambi wa zando ena, ayebisaki 'te azwaki mokano mona o sima ya bomonoko 'te ba pasitele babale bawelanaki o miso ma bato mpo na boweli mosolo mwa mabonza o mwa sanza 3 sanza ya isato eleki. Uta wana basali ba nzambe bakosambelaka ngala na ngala mpe moto na moto na ngonga ya ye. Yambo 'te oteya esengengeli ozwa ndingisa ya mokambi ya zando na mwa elembo o maboko. Mpo na yango epesami na bango miniti ntuku libwa(90). Molongo mona mosepelisi basi bateki mpe boko ba pasitele. "Banda molongo mona motiama manso mazali kotambola na molongo. Soki moko ateyi mosusu asengeli azila" elobaki na nsai nyoso Jacques Momondo moko wa ba Evanzeliste. "Ba pasitele basato ba bapekisaki mateya, mpo na eleko eyebani te, zambi lya boboyi kotosa mitindo mipesamaki na mokambi wa zando" eyebisaki mokambi wa zando eleko azalaki kokeba mpe kolandela ye mei mitindo mya ye. Ndenge elobaki pasitele Okama Germain wa eglise Bethé Saïda ya Mangobo, mbongo ya mabonza wana ezali nde lifuti lya mosala mwa ye, mokambi wa zando asali malamumu ndenge ati molongo na likambo lyango pamba te, boko ba pasitele bazanga ndako Nzambe mpe biyamba. Madame Maguy, moko wa bateki o zando ya 11me av tshopo : "nazali kokamwa ndenge nini basali ba nzambe baye basengeli kokolisa bomoko, boyokani, bolingo, bomikitisi... bazali kobebisa nkombo ya Nzambe mpo na mosolo".

Ngonga wana esila eye ezalaka kala'te moto na moto alekaleka na ngonga ya ye na zando. Biblia o maboko, bateyi bana bazalaka koleka mpe kogangaka moto na moto na lolenge naye bato bazwaka libaku te mpo balanda mateya malamumu. "toyebi te nani tolenda. Moko azali koteya awa mosusu pembeni naye. Mobulu penza na zando" emilelaki moko wa baimombongo. Suka na mateya manso mana, koluka kokongolo mabonza.

"Bakokutana mbala esusus wana banei na nzela, Boko o ntei ya bango bakosalelaka megaphone. Bakoyaka engebene na manaka ma bango mei" elimbolaki Kaisala Fataki wa commune wa Mangobo. Azali kotatabana mpo ya bozwi mikano noki 'te ba mona ye moto mabe na boko bateki.

**Nzambe to Mosolo ?**

Zando ike mpe zando enene ya Kisangani mikolo miye itondami na bateyi lolenge lona. Awa bakambi nainu bazwi mikano te. Moteyi mokomoko akoya mpe akoteya mpe akokongolo mosolo ndenge alingi. Banda ngonga molayi, bakokata maloba ma Nzambe, lobela na lobela, mpo moto nyoso azwa libaku lya bolandi liloba lya Nzambe. Soki moteki moko wa mwasi ayoki : "Nzambe azali bolingo" ; mosusu akoyoka "Nzambe alingi yo". Mateya manso mana mapesami na ntina ya likanisi mama : Kopesa Nzambe pamba te ye akozongisela yo mbala nkama na eye opesi, lona mpo te obuka : "moto oyo azali kobatela yo, azali kopesa yo mpema ya bomoi, kopesa yo makasi ya koluka mbongo mpe kobatela yo na bilakelama bibe ya zando, oyo azali kotindela yo ba kilia".

Bateyi bana bakopesa mateya manso ma bibilia maye makolakisa te esengeli opesa bobele Nzambe maye ozali na mango. Na botalaka bobola boye bato bazali na yango, basi bateki bakotatabana te mpo ya bopesi mosolo. Bateyi bana bayebi na bolamu mpenza te bakoki kozanga mosolo te pamba te bazali koteke. Bilanga bilaumu penza mpo na bango.

"Ba pasitele bana, esika te bateya makambo matali, bobongoli motema mpe milimo bazali komipesa na makambo matali bowelani mpe mbwakela bwa mangomba" ekamwaki ye moko wa bateki mwasi. Ndenge elobaki Honorine Kalokola, moteki madesu, mateya mana mazali mbala esusu kopesa pi mpe libaku na bayibi kozwaka biloko bya batu. "tolembi. Suka ya mateya manso mana, bobele koluka makuta" e milelaki Jacques Kolamba. Ye azali komituna nani penza akosukisaka likambo lya ba pasitele koteyaka o zando na Engumba eye koboya mateya ma Nzambe emononi lokola kolakelama mabe.

Armand Kitoko

**MONGONGO** Journal de proximité

1/A, Avenue Tshatshi, Commune Makiso, à côté de BEGO CONGO  
journal\_mungongo\_kis@yahoo.fr

**Editeur, rédacteur en chef :**

Ernest Mukuli

Tél : +243(0) 81 200 63 99

**Secrétariat de rédaction :**

Pepe Mikwa

Tél : +243 (0) 99 808 78 81

**Equipe rédactionnelle :**

Hortense Basea, Trésor Boyongo, Pépé Mikwa, Armand Makanisi, Natacha Kongolo, Trésor Mokiango, John Lina, Armand Kitoko, Ernest Mukuli

**Correspondants en province :**

**Isangi :** Joseph Bassay

**Ubundu :** Fidèle Utula

**Opala :** Aimé Césaire Efang

**Isiro :** Richard Tandro

**Bunia :** Serge César Ndahora, Anualite Unyuthi, Jean Muhemedi

**Lubutu :** Jean-Luc Lifaefi, Chérif Djaludi

**Traduction**

**Lingala :** Pierre Komba

**Swahili :** Jean Fundi

**Dessin :** Roger Bamungu

**Distribution et maquette :**

Jimmy Bakelenge

Tél : +243(0) 85 338 93 25

**Commercial :**

Gertrude Nabiata

Tél : +243(0)85 338 06 84

**Supervision et formation :**

Syfia international

contact@syfia.info

Tél : 33 (0)4 67 52 79 34

**Abonnement annuel :** (24 numéros) 30 \$.

**Abonnement de soutien :** 50 \$ minimum.

**Points de vente :** Bibliothèque centrale Unikis (Faculté de psychologie), Gradi-Jeunes, Alimentation Bana Bitungu, La poste, Studio Hexagone, Parc de prince/Rez-de-chaussée Congo Palace, Pharmacie NEEMA, Congo en Images, Pharmacie Caritas.